

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 12 2025

**ASSOCIATION
CENTRE SOCIAL ACTIONS LOCALES COMMUNAUTAIRES
DIVERSIFIEES**

**51 Rue Principale – Le Moulin du Pont
61 420 SAINT DENIS SUR SARTHON**

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons établi en date du 13 mai 2026, un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquons l'impossibilité de procéder à la finalisation de nos derniers contrôles des comptes annuels en l'absence de la communication de la version définitive des comptes annuels.

Cette version définitive nous ayant été communiqués, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels.

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE SOCIAL ALCD relatifs à l'exercice clos le 31 12 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les deux points exposés respectivement dans la note « changements comptables » et « Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-80 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque identifié

Nous avons considéré que la comptabilisation des concours publics et subventions d'exploitation est un point clef de l'audit en raison de son importance significative dans les comptes annuels de l'association.

Diligences effectuées

Nous nous sommes notamment assurés de la bonne valorisation, la réalité et le bon rattachement des produits issus de concours publics et subventions en nous appuyant par sondage sur les conventions signées avec les collectivités afin de vérifier la concordance entre les modalités financières déterminées au sein de la convention et la comptabilité

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Les documents sur la situation financière et les comptes annuels ne nous ayant pas été communiqué, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ces documents.

Responsabilités du bureau de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient au bureau de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

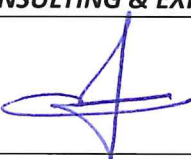
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Caen, le 28 Mai 2026

AM CONSULTING & EXPERTISES

Commissaire aux comptes Représentée par Grégory VEAUX

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	1 102	1 080	22	262
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	10 045	8 460	1 585	2 405
Autres immobilisations corporelles	78 399	70 017	8 383	3 936
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				3 552
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	414		414	414
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	89 961	79 557	10 404	10 568
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	16 905		16 905	17 724
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	46 818		46 818	55 865
Charges constatées d'avance	861		861	1 910
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	52 738		52 738	76 396
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	117 321		117 321	151 895
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	207 282	79 557	127 726	162 463

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	5 530	5 530
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	86 997	127 119
Excédent ou déficit de l'exercice	-34 200	-40 122
Situation nette	58 328	92 528
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	58 328	92 528
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		7 500
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		7 500
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	9 191	4 337
TOTAL DES PROVISIONS IV	9 191	4 337
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 061	21 496
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	27 845	29 482
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 300	206
Produits constatés d'avance		6 915
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	60 207	58 098
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	127 726	162 463

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Vente de biens et services		
Ventes de biens		364
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	79 248	74 941
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	335 269	330 011
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	128	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	51	746
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	414 696	406 062
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	25 257	24 540
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	105 360	105 814
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	6 740	4 709
Salaires	246 077	249 486
Cotisations sociales	57 139	54 748
Dotations aux amortissement et dépréciations	3 715	2 749
Dotations aux provisions	4 854	730
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		7 500
Autres charges	1 017	1 161
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	450 160	451 438
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-35 464	-45 376
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 264	
Autres intérêts et produits assimilés		2 114
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	1 264	2 114

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 264	2 114
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-34 200	-43 262
Produits exceptionnels V		7 167
Charges exceptionnelles VI		4 027
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		3 140
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	415 960	415 343
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	450 160	455 465
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-34 200	-40 122
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	83 525	80 407
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	83 525	80 407
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	83 525	80 407
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	83 525	80 407

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 127 726 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -34 200 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

L'association du Centre social ALCD, association de loi 1901, située à Saint Denis sur Sarthon (61420), constitue un lieu de proximité, d'accueil, d'échanges et de convivialité. Elle a pour objectif de créer, gérer, coordonner, développer et promouvoir les activités à caractère social, culturel, éducatif et familial, ainsi que les activités physiques et sportives comme moyen d'éducation, de culture, d'intégration et de participation à la vie sociale. Elle oeuvre afin de donner à chacun, sans discrimination aucune, la possibilité de pratiquer des activités physiques, sportives et socioculturelles dans un cadre non compétitif, favorisant le vivre-ensemble, la solidarité et le maintien du lien social en milieu rural.

Le centre social propose des actions et animations destinées à tous les publics. Ses activités s'organisent autour de plusieurs axes : l'accompagnement des jeunes vers une dynamique citoyenne, socioculturelle et sportive, le maintien du lien social pour les adultes et les seniors, ainsi que le développement d'actions intergénérationnelles favorisant la participation des habitants à la vie locale.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 127 726 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -34 200 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception des éléments cités ci-dessous,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Depuis plusieurs années, les cinq Associations (Centres sociaux de Courteille, Croix Mercier, ALCD, Edith Bonnem et Paul Gauguin) ont engagé une démarche de rapprochement pour faire face aux évolutions importantes dans le secteur social, aux nécessités de mutualisation des fonctions supports et aux contraintes budgétaires. Il a donc été décidé de réunir les cinq associations au moyen de la réalisation d'un transfert partiel d'actif au profit de l'Union des Centres Sociaux du Territoire d'Alençon permettant de transférer automatiquement l'ensemble du patrimoine compris dans chaque "entité économique autonome", à savoir l'ensemble des droits, obligations et biens identifiés dans le traité du 23/01/2026.

Le 23 janvier 2026, les 5 Conseils d'Administration (Centres Sociaux de Courteille, Croix Mercier, ALCD, Edith Bonnem et Paul Gauguin) ont validé par délibération l'opération de rapprochement par transfert d'actif vers une nouvelle association UCSTA Union des centres sociaux du Territoire d'Alençon.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|---|---------------------------|
| • Agencements et aménagements des constructions | 10 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 5 ans, Mobilier de bureau |
| 4 ans, | |
| • Matériel informatique | 4 ans. |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir :

- CAF : 44 323.77 €,
- MSA : 2 303.21 €.

Engagements en matière de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.96%.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation d'un montant de 10 860.88 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite pour un montant de 72 663.66 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Liste des subventions

CAF ANIMATION GLOBALE 82 646.00 €
 CAF ADO 2 499.53 €
 CUA ACM 3 346.00 €
 CUA VACANCES 5 478.00 €
 SUBVENTION DDCSPP Initiative Jeune 2 623.00 €
 CAF EXTRASCOLAIRE 7 796.97 €
 ASP EMPLOI AIDE 28 411.72 €
 CUA ADO 3 500.00 €
 CAF MERCREDI 14 751.47 €
 MSA ACM 2 373.75 €
 SERVICE CIVIQUE 1 463.93 €
 VINCI 7 500.00 €
 CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR SENIORS 16 800 €
 CREDIT MUTUEL 2 000.00 €
 ARS 4 200.00 €
 CAF REEAP 6 000.80 €
 CUA 105 523.00 €
 CAF FAMILLE 28 269.86 €
 CAF POUR INVESTISSEMENT 2 977.63 €
 FONJEP 7 107.00 €

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	1 102			1 102
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 102			1 102
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	10 045			10 045
Autres immobilisations corporelles	71 296	7 103		78 399
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	3 552		3 552	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 892	7 103	3 552	88 444
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	414			414
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	414			414
TOTAL GÉNÉRAL	86 409	7 103	3 552	89 961

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements			Entrées	
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	7 103			7 103		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	7 103			7 103		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements			Sorties	
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	3 552			3 552		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	3 552			3 552		

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	841	240		1 080
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	841	240		1 080
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	7 640	820		8 460
Autres immobilisations corporelles	67 361	2 656		70 017
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	75 000	3 476		78 476
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	75 841	3 715		79 557

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	240				
Immobilisations corporelles	3 476				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	3 715				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	414		414
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	16 905	16 905	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	46 627	46 627	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	191	191	
Charges constatées d'avance	861	861	
TOTAL	64 998	64 583	414

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	27 061	27 061		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	10 751	10 751		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 355	13 355		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 740	3 740		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	5 300	5 300		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	60 207	60 207		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	5 530				5 530
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	127 119		-40 122		86 997
Excédent ou déficit de l'exercice	-40 122				-34 200
Situation nette	92 528		-40 122		58 328
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	92 528		-40 122		58 328

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations	4 337	4 854			9 191
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	4 337	4 854			9 191
TOTAL DES PROVISIONS	4 337	4 854			9 191

Commentaires : néant

Contributions volontaires en nature

	31/12/2025	31/12/2024
Répartition par nature de charge	Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
Locaux	72 664	
TOTAL	72 664	
862 - Prestation		
TOTAL		
864 - Personnel bénévole		
Bénévolat	10 861	
TOTAL	10 861	
TOTAL GENERAL	83 525	
	31/12/2025	31/12/2024
Répartition par nature de ressources	Crédit	Crédit
870 - Dons en nature		
TOTAL		
871 - Prestation en nature		
Bénévolat		10 861
Valorisation des locaux		72 664
TOTAL		83 525
875 - Bénévolat		
TOTAL		
TOTAL GENERAL		83 525

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 973	17 990
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	16 644	17 370
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11	
Instruments de trésorerie		
TOTAL	34 628	35 360

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	3 376	5 280
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	3 376	5 280

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation		6 915
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		6 915
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	861	1 910
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	861	1 910

Commentaires : néant